

Depuis la rentrée 2024, **les demandes de congé JOKER se font via KLAPP**, directement chez l'enseignant titulaire de votre enfant. Il faut faire une demande différente pour chaque enfant.

Si vous n'avez pas KLAPP, vous pouvez suivre la procédure via ce formulaire, à transmettre directement à la direction : stephane.challande@edufr.ch

Délai pour toutes les demandes via ce formulaire : 2 semaines avant la date du congé.

Coordonnées de l'élève	
Nom et prénom	
Classe – enseignant-e-s	

Coordonnées des parents ou du représentant légal	
Nom et prénom	
N° de téléphone - portable	
Courriel du conjoint s'il doit recevoir une copie de la réponse.	

Durée du congé et motif de la demande	
Date(s) du congé souhaité	Du _____ heure : _____ Au _____ heure : _____
Veuillez cocher : <input type="radio"/> Jour « Joker » : Veuillez utiliser KLAPP, sans passer par ce formulaire, si vous avez l'application. Demande justifiée : <input type="radio"/> événement familial important <input type="radio"/> fête religieuse importante ou la pratique d'un acte religieux important <input type="radio"/> événement sportif ou artistique d'importance auquel l'élève participe activement	
Les motifs détaillés de la demande avec les justificatifs doivent être décrits dans le courriel accompagnant cette demande (<i>sauf pour les jours « Joker »</i>).	

Coordonnées d'autres frère(s)/sœur(s) concerné-es par la demande (1H à 8H)			
Nom	Prénom	Classe	Enseignant-e-s

Date et signature*	
--------------------	--

* Si les parents partagent l'autorité parentale, mais n'habitent pas ensemble, la signature des deux est nécessaire.

Décision de la Direction	
La demande est <input type="checkbox"/> acceptée <input type="checkbox"/> refusée.	
<i>Les demandes refusées seront accompagnées d'une lettre explicative.</i>	
Date et signature de la Direction	